Vol. XXXVI | Saint-Boniface, Manitoba, 10 Juillet 1907. | No. 35

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis ...$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Respectons Dieu!

Travailleurs de la terre, qui tenons tout de Dieu, d'une manière plus directe que les artisans; nous qui sommes, dans un sens, des ouvriers dans la boutique du Bon Dieu, et même ses associés, puisque notre travail est presque indispensable à sa toute-puissance pour faire germer et éclore les moissons, nous devrions éviter avec un soin extrême, non seulement le blasphème, l'horrible et répugnant blasphème, mais encore toute parole mal sonnante qui pourrait blesser les jeunes oreilles. N'est-on pas meurtri et écœuré de voir tant de gens qui se disent honnêtes et qui veulent passer pour des chrétiens s'avilir jusqu'à blasphémer et trouver du plaisir dans les paroles et les discours malhonnêtes? Avec un peu de réflexion, l'on parvient à s'amender.

On entend des lamentations de toutes sortes et de toutes parts, par rapport au désastreux printemps que nous avons cette année; et c'est vrai, les semailles se font difficilement, avec de grands risques de gelée. Mais aussi, si nous voulons être logiques envers nous-mêmes, examinons de quelle manière nous rendons à Dieu ce qui lui est legitimement dû, et nous verrons de quel côté sont les torts. Le blasphème et l'ivrognerie sont en permanence parmi nous, sans compter d'autres désordres qu'il est mieux de taire. Faisons donc notre examen de conscience et pas en retard avec nous, si nous le craignons et observons ses lois.

UN COLON.

(Le Colon.)

Dans le Monde Religieux

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse*, de Montréal :

"On annonçait récemment que vers la mi-juin commençait à Lévis les procédures ecclésiastiques pour une nouvelle cause de béatification. Le serviteur de Dieu que sa réputation de Sainteté a ainsi—et si rapidement—désigné à l'attention des autorités religieuses, c'est le Rév. Père Alfred Pampalon, rédemptoriste, décédé à Sainte Anne-de-Beaupré le 30 septembre 1896. Quand on songe aux sages lenteurs qu'apporte d'ordinaire l'Eglise pour soulever, pour étudier et pour juger ces sortes de causes, il y a lieu de bénir la Providence qui semble vouloir que celle du jeune rédemptoriste canadien soit si privilégiée.

Alfred Pampalon naquit à Lévis le 24 novembre 1867. Il était le neuvième d'une canadienne et chrétienne famille de onze enfants, dont le père, Antoine Pampalon, et la mère, Joséphine Dorion, pratiquaient leur foi avec cette simplicité modeste et cette sincérité profonde que connaissent si bien nos fortes familles de la campagne.

Sa mère, qui mourut alors qu'il n'avait que six ans, demandait en mourant d'avoir un prêtre dans sa famille. De fait, il y en eut trois

En 1876, Alfred entrait au collège de Lévis. Ses études terminées, il se fit admettre chez les Rédemptoristes et partit bientôt pour la Belgique. Devenu prêtre le 4 octobre, 1892, il fut envoyé dans le Hainault. Mais, étant tombé malade, il revint à Beauplateau (Belgique) au printemps de 1890, puis au Canada, en septembre de la même année Il mourait à Sainte-Anne-de-Beaupré le 30 septembre 1896. Il n'avait pas trente ans.

Brevi tempore explevit multa : en peu de temps il a fait beaucoup pour Dieu, à la grande édification de ses frères en religion et de tous ceux qui l'ont connu. Il ne nous appartient pas de prévenir les jugements de la sainte Eglise; mais nous croyons pouvoir exprimer respectueusement le vœu aussi ardent que sincère de voir un jour sur les autels le jeune Rédemptoriste lévisien. Quelle joie pieuse ce serait pour tous les pélerins de Sainte-Anne-de-Beaupré de prier *chez elle* un bienheureux et un saint canadien! Cette joie serait aussi une grâce, une grâce qu'il sied à tout Canadien de demander à sainte Anne!

* * *

M. l'abbé Deshaies nommé curé à Selkirk, est remplasé ici par M. l'abbé Boivin, ex-vicaire de Grande-Clairière.

Societe St-Jean-Baotiste de St-Boniface

Dimanche dernier, les élections de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface ont eu lieu pour l'année courante. Les officiers suivants ont été élus :

Chapelain, Mgr. A. Dugas, V. G.
Président, Dr. G- Dubuc.
1er V. P., H. Cusson.
2e V. P., J. B. Leclerc.
Secretaire, A. Beaupré.
Asst. Secrétaire, P. Bleau.
Trésorier, C. Dussault.
Asst. Trésorier, A Jacques.
Commissaire ordonnateur, P. Salé.
Assistant, A. Potvin.
Comité de Régie : L. J. Collin, R. Goulet, J. A. E. Bleau.

LE NOUVEAU THEATRE WALKER

La magnifique nouvelle salle de spectacle de Winnipeg. Une fameuse troupe d'opéra engagée pour le temps de l'exposition.

Les visiteurs de passage à Winnipeg durant l'exposition ne devraient pas manquer de voir le nouveau théatre Walker, la plus belle salle de spectacle du Canada. M. Walker, le gérant, abandonna le théatre Winnipeg durant le mois d'août l'an dernier parce que la ville s'opposait à l'aggrandissement du théatre comme étant contre les règlements. Il mit alors $300,000.00 pour bâtir le nouveau Walker. Ce théatre a une charpente en fer, il est en outre complètement à l'épreuve du feu. L'une de ses importantes particularités, est son parfait ventilateur, dont la capacité par minute est de 40,000 pieds cubes d'air pur et frais. Ce ventilateur moderne fait du théatre une salle de spectacle idéale pour l'été. Durant l'exposition la fameuse "Daly Musical Company" sera au Walker et présentera "The Country Girl" et "The Cingalee" deux opéras qui furent joues durant plusieurs mois au théatre Daly à Londres, où ils furent composés par George Edwardes.

L'EXPOSITION PROVINCIALE

L'Exposition provinciale s'ouvrira le 13 courant, samedi prochain, à Winnipeg. Comme de coutume les dames de Saint-Boniface y tiendront des tables où les visiteurs trouveront de quoi boire et manger. Ce sera toutefois un hotel de tempérance. Les dames occuperont le même endroit que l'an dernier. dans la colonnade Les profits iront tout entiers à l'hopital de Saint-Boniface. Nous engageons vivement toute notre population à patronner une si bonne œuvre et d'aussi engageantes hôtesses.

—M. F. Murray a pris possession du Restaurant Café de l'Hotel C. N. R Table de première classe. Repas à toutes les heures, ice cream, etc etc. Allez lui rendre visite.

Le Manitoba.

MERCREDI, 10 JUILLET 1907

L'Action Sociale Catholique

Nous trouvons dans la *Semaine Religieuse* de Québec, du 22 juin dernier, l'analyse et une appréciation d'une conférence de M. l'abbé E. Roy, au collège de Lévis. Nous reproduisons en entier cette page interressante, en vue de l'importance du mouvement dont il s'agit. Peut-être reviendrons nous sur cette question, qui ne saurait laisser indifférent nul d'entre nous. En autant que nous le pouvons, nous devons lui donner notre concours, soit en indiquant certains obstacles, soit en applaudissant sans réserves. Dès aujourd,hui, nous aimons à proclamer l'excellence de l'œuvre en perspective. C'est pourquoi nous reproduisons l'article de la *Semaine Religieuse*.

Les Ecoles de l'Ouest

Dans le dernier numéro du *Manitoba*, nous avons publié un assez long passage d'un article de la *Vérité* relevant, d'ailleurs avec modération, un mot du R. P. Leduc relatif aux écoles du Nord Ouest. Nous croyons utile, et même nécessaire, de ré-editer ces considérations à l'occasion d'une autre affirmation du R. P. Emard dans son sermon préché à la fête de Saint-Jean-Baptiste, sermon reproduit in *extenso* dans le *Courrier de l'Ouest* du 27 juin dernier.

Dans ce sermon, le R. P. Emard disait donc:

"Nous avons le libre exercice de notre culte, le libre usage de nôtre langue, nous avons au moins généralement nos écoles catholiques."

Or, dans l'article dont nous citons ici une couple de passages la *Vérité* disait elle-même, constatant par ses paroles l'état actuel des écoles :

"Il résulte des constatations [illegible] toûtes les écoles des nouvelles provinces doivent être identiques, suivre —qu'elles s'appellent *publiques* ou *séparées*—les mêmes programmes, utiliser les mêmes livres, dont le choix relève d'une majorité non-catholique, et que l'enseignement religieux ne compte pour rien dans le "programme d'examen tant des élèves que des candidats aux diplômes d'instituteurs"; il en résulte encore que, de par la loi, l'enseignement religieux, relégué au dernier rang, est subordonné à la permission des commissaires, à la demande des contribuables et qu'en fait, l'enseignement du français est "réduit à presque rien du tout par les règlements du Conseil de l'Instruction publique et par ses examinateurs ou inspecteurs, qui n'en font aucun cas et l'ignorent complètement dans leurs tournées d'inspection-"

Avant que de faire ces constatations la *Vérité* avait énoncé comme suit la doctrine catholique, s'appuyant sur l'ancyclique *Affari vos*.

"Personne n'ignore, que l'on ne pourrait donner comme type d'écoles idéales, ou même recommandables, au sens strict, des écoles qui, neutres ou de tendances protestantes, comme le sont, de neuf heures du matin à trois heures et demie, les écoles de ces provinces, seraient simplement fortifiées d'un cours de religion à trois heures et demie. C'est autre chose et plus, qu'il faut pour que tout "aille pour le mieux." L'école réellement recommandable, c'est celle qui est tout entière baignée de l'atmosphère catholique, où tout s'harmonise avec nos croyances, où tout s'inspire de notre foi religieuse. "La justice et la raison exigent donc que nos élèves trouvent dans les écoles, disait au cours de l'encyclique *Affari vos* le Souverain Pontife Léon XIII, non seulement l'instruction scientifique, mais encore des connaissances morales en harmonie, comme Nous l'avons dit, avec les principes de leur religion, connaissances sans lesquelles, loin d'être fructueuse, aucune éducation ne saurait être qu'absolument funeste. De là, la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique, ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent.

Au surplus, bien avant la publication de ces remarques, lorsque les chartes des nouvelles provinces furent discutées au parlement, un cri s'échappa de la poitrine oppressée d'un prélat canadien :" Nos droits sont encore une fois sacrifiés!!"

Et c'était vrai!

Aujourd'hui même, les catholiques de l'Ouest se préparent à aller devant les tribunaux parce qu'on menace de les mettre à l'écart dans la distribution des fonds que l'on destine à certaines branches de l'éducation.

Et l'on dira ensuite que les catholiques de l'Ouest ont leurs écoles! Et cette parole s'échappera d'une poitrine catholique, un jour de fête nationale, un jour de réjouissances sans doute, mais aussi un jour de revendications, un jour où notre race doit avec fierté faire valoir ses droits avec sa gloire!

Certes, s'il y a eu, selon la *Vérité* un *lapsus calami*, dans le cas du R. P. Leduc, il y a eu également un *lapus linguae* dans le cas qui nous suggère ces remarques! C'est le moins que nous puissions dire.

A CHACUN LE SIEN

La *Croix* attribue au *Manitoba*, quelques mots qui ont été publiés par notre journal en réponse a un article de la *Presse* à l'occasion du Drapeau. Or, ces quelques mots étaient d'un correspondant et signés A. D. Nous estimons ce correspondant et ne voulons point lui enlever son bien.

[illegible] notre devoir de faire connaître l'opinion de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal dans ce conflit. A l'occasion du congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française tenu à Montréal tout récemment ce vénérable prélat a cru devoir aviser la jeunesse catholique qu'elle était absolument opposée à l'adoption du drapeau Carillon-Sacré Cœur, que c'était nourir de vains espoirs que de penser de le voir un jour adopté comme drapeau national des Canadiens-français, profondément divisés déja à ce sujet,

Puis un moment après, alors que les esprits se passionnaient, Monseigneur Bruchési prit de nouveau la parole et dit :

"Je désire que les jeunes gens de notre belle association soient unis pour la vertu, pour le travail, et non pour une idée qui passionne et divise notre province depuis assez longtemps. La division semble vouloir se faire parmi vous. S'il s'agissait d'une question de morale, de discipline je vous conseillerais de ne pas fléchir. Il ne s'agit pas de cela aujourd'hui. Je vous demande de ne pas prendre une decision si grave sans une plus mûre réflexion. Nous n'avons pas besoin d'association, s'il ne s'agit que du choix d'un drapeau. Si votre association doit être une association de chicane, moi pour un, je vous dirai que je vous retirerai mon appui et que vous n'aurez pas de chapelains dans mon archidiocèse.

Suspendez cette question du drapeau et remettez en le choix à l'an prochain. Vous n'aurez pas trop d'une année pour discuter et décider d'une profession de foi et de patriotisme. Souvenez-vous que les grandes causes ne se décident pas au milieu des passions surexcitées."

Cet appel à la conciliation a été entendu par les jeunes gens alors présents et, à l'unanimité, la solution de la question a été remise à l'an prochain.

Nobles Paroles

Sous ce titre, le *Canadien* de samedi dernier rapporte un passage des paroles de M. Pope, ancien député, à Mégantic, (Québec.) Ce sont en effet de nobles paroles et il convient de les recueillir. Voici comment s'exprime notre confrère de Montréal:

Parlant à Mégantic, mercredi dernier, M. Rufus Pope, ancien député conservateur, de nouveau candidat pour les prochaines fédérales di-ait:

"Sir Wilfrid Laurier, dit-il, est venu ici déclarer que j'étais plus catholique que le Pape et plus français que les Canadiens-français. Si c'est là le plus grand reproche qu'il ait à me faire, je plaide entièrement culpabilité, et je suis heureux d'être coupable.

"C'est grâce à la sage politique de Sir Georges Etienne Cartier que les territoires de l'ouest ont été acquis d'abord, puis érigés en provinces.

L'idée de Sir George Etienne Cartier était de donner ces territoires aux Canadiens qui, trouvant leurs terres trop étroites sur les bords du St-Laurent, avaient pris la direction des Etats-Unis. Il voulait leur assurer dans l'ouest les privilèges dont ils jouissent dans la province de Québec. Aujourd'hui, depuis la spoliation des droits des catholiques dans l'Ouest-canadien, il vous est impossible d'y aller et d'y jouir des privilèges et des droits qui sont nôtres dans la province de Québec.

"C'est le moyen qu'on a trouvé de nous fermer les portes de l'ouest, alors qu'on y importe des étrangers de l'espèce la moins désirable. Ma polititique est, et restera ceci: Pour le Canada, rien ne vaut un Canadien et les colons que nous importerons ne vaudront jamais les Canadiens que nous perdons.

Notes Politiques

Après la visite des commissaires chargés de faire le choix d'un site propre à l'érection d'un hôpital pour les consomptifs de cette province, on a trouvé ce que l'on cherchait à Ninette, sur les bords du lac Pelican [illegible] rium que l'on veut établir.

* * *

Le juge Killam, président de la commission des chemins de fer, vient d'émettre une opinion qui pourrait amener des complications en plus d'un endroit.

Siégeant à Fort William, au commencement de la semaine le juge Killam a formellement déclaré que les conseils municipaux n'avaient pas le droit de fermer une rue, que la commission des chemins de fer a seul ce droit.

Avis aux intéressés!

* * *

D'après tous les renseignements qui nous arrivent, la grande assemblée conservatrice, tenue tout récemment aux Trois-Rivières, a été un véritable succès.

* * *

Ce qui n'était qu'une rumeur ces jours derniers est devenue une chose accomplie. M. Dawson, avocat de Winnipeg et ancien magistrat de police, est nommé juge de comté.

* * *

Deux des ministres d'Ontario, l'hon. M. Cochrane et l'hon. M. Rhéaume sont activement occupés, depuis quelques jours, à faire une enquête sur les griefs que prétendent avoir les habitants du nouvel Ontario, comprenant les régions de Port-Arthur, Portage du Rat, Fort-Frances et les points intermédiaires. On espère tranquilliser ce peuple, qui, dernièrement, a poussé des cris de séparation.

Les deux honorables ministres passeront probablement à Winnipeg.

L'Action Sociale Catholique

Le directeur de l'Action sociale, M. l'abbé E. Roy, donnait dernièrement une conférence au collège de Sainte-Anne pour expliquer à son auditoire la nature, le but, et les moyens d'action de cette belle œuvre. Mardi soir, le 11 juin, le collège de Lévis avait le plaisir de l'entendre. Certes, un orateur, quelque puissant qu'il soit, n'est pas indifférent a la sympathie que l'auditoire lui porte : cette sympathie lui est même nécessaire, si l'on veut qu'il ouvre son cœur et fasse voir ce qu'il contient. Le vaillant orateur a ouvert le sien, et rarement il a été plus éloquent.

Cette œuvre de l'Action sociale catholique, qui sera féconde en fruits heureux, est venue à son heure, au témoignage de ceux qui ne se bornent point à juger des choses par leur surface, mais dont le regard plonge plus avant aussi. Le digne Archevêque qui l'a établie n'aurait-il à son actif que ce seul acte de haute portée morale, qu'il mériterait encore les bénédictions de l'Eglise et la reconnaissance de notre nationalité. Notre peuple est appelé à vivre ; cette création récente lui en fournira les moyens.

M. l'abbé Roy annonça qu'il a entrepris la campagne en commençant chez les jeunes de nos collèges. C'est qu'il s'agit à l'heure présente de former chez nous une mentalité sociale catholique. Or.,on changera difficilement l'état d'âme de la société actuelle. Dans le domaine des idées, ce que les ans ont établi persiste à durer. Voilà pourquol les jeunes ont les prémices de son apostolat: à l'abri de toute influence mauvaise, ils sont plus disposés à comprendre ce qu'il y a de beau et de salutaire dans une œuvre de cette nature.

L'orateur le reconnaît, ce travail ne s'effectuera pas sans difficulté. C'est le propre des œuvres vraiment grandes de naître au milieu des épines et de rencontrer même la persécution sur leur route. Il serait à désespérer de l'Action sociale catholique, s'il n'en était pas ainsi pour elle. Des adversaires feront donc entendre leur voix; quelques-uns l'ont déjà fait. Toutefois, les politiques soupçonneux n'ont rien à craindre de sa part : l'Action sociale catholique n'entend suivre aucune des bannières qui se [illegible] publiques : elle se tiendra à l'écart de ces combats mesquins et égoïstes S'il se fut agi d'aider une faction plutôt qu'une autre, l'orateur n'aurait pas fait le sacrifice de quitter une brave population où il se sentait aimé ; il serait encore au milieu d'elle à travailler au bien des âmes.

Il prévoit encore des obstacles de la part de ceux que paralyse habituellement la peur, et qui se tiennent hors de la mêlée par crainte des coups ; de ces esprits étroits ou orgueilleux qui ne veulent juger les choses qu'à la mesure de leur propre jugement, ou de ces optimistes à outrance toujours satisfaits de ce qu'ils voient et de ce qui les entoure, quand le Souverain Pontife ne cesse de crier "*urbi* et *orbi*" qu'il faut organiser la lutte contre les maux qui envahissent le monde!

Le but de l'Action sociale est donc simple et clair ; "*Instaurare omnia in Christo.*„ C'est lui que désignait le grand Pontife en montant sur le trône pontifical.

Avant la révolution française, la société était chrétienne dans son gouvernement et ses institutions. L'incrédulité, de plus en plus forte à mesure que se déroulait le XVIIIe siècle. se montrait bien dans les salons ou dans le sanctuaire de la famille. Mais la société restait chrétienne. C'est le contraire que nous voyons aujourd'hui. Ce qui est chrétien se montre tel dans la vie privée ; la société est devenue païenne ou marche vers le paganisme. Or, et c'est un point sur lequel a appuyé M l'abbé Roy, il n'y a pas que les individus qui ont une conscience ; la société formée de la réunion de ces mêmes individus en a une également ; et si les chrétiens ont une conscience chrétienne, la société qui les tient groupés en son sein doit avoir elle-même une conscience chrétienne. De plus, la conscience est UNE, et non DOUBLE ; l'on ne peut donc avoir une règle morale pour la vie privée et une autre pour la vie publique. C'est pourtant ce que le libéralisme nous a habitués de voir! L'Evangile du Christ, qui dirige la conduite morale des particuliers, doit aussi diriger leurs actes dans la vie publique. C'est le grand mal de notre siècle d'avoir prôné que la religion doit se désintéresser de la vie politique et sociale. Les conséquences en ont été pernicieuses, fatales à l'empire de l'Eglise sur les âmes. Le mal règne maintenant sur la place publique, et les peuples en gémissent. C'est le crime de la Révolution.

L'unité de la conscience sociale, voilà le grand but qu'il faut atteindre. Les chrétiens véritables, nombreux encore, sont sans influence, parce qu'ils sont isolés. Il importe donc de réunir en un groupe compact ces âmes d'élite, et, par leur concours et l'union de toutes les saines énergies de réinstaller le christianisme dans la société.

L'orateur se demande ensuite par quels moyens on parviendra à cette régénération, Par le groupement des forces. Ce sont les groupes qui conduisent le monde : les individus isolés les uns des autres demeurent impuissants. Les partis politiques se groupent pour faire triompher leurs idées ; les esprits pervers font de même pour réduire les bons à l'impuissance. Les succès éclatants qu'ils obtiennent doivent nous servir de leçon. L'Action sociale catholique entend bien profiter de l'expérience acquise. Or, l'un des principaux moyens de soulever aujourd'hui, les masses et de les faire agir, c'est la *Presse* Par elle, en un jour, en une heure, la même pensée arrive à des milliers d'individus. Pourquoi donc nous empêcher d'user, pour la défense de nos principes et de notre foi, d'un moyen si puissant? Si la presse eût existé de son temps, saint Paul s'en fût servi. Les œuvres de presse catholique, en Pologne, en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Espagne, et jusque chez les peuples de l'Amérique du Sud, proclament hautement les incalculables services qu'elles peuvent rendre [illegible] seul l'usage d'un engin si formidable. L'Action sociale entend user pour toute espèce de propagande d'un tel moyen de succès. Elle fera paraître à l'automne un journal quotidien, et de ses ateliers sortiront avec le temps une quantité d'ouvrages propres à éclairer nos populations et à les prémunir contre les assauts du mal. Tant mieux s'il y a peu à combattre dans notre province. Ces œuvres de propagande n'en sont pas moins effectives!

L'Action sociale catholique s'étendra encore aux forces intellectuelles du pays; aux maisons d'enseignement et d'éducation, aux instituts, aux cercles d'étude. Pour ces derniers, le travail est brillamment commencé; l'*Association catholique de la Jeunesse* semble déjà promettre les plus heureux fruits; favorisons son essor.

Elle groupera encore les forces morales disséminées ici et là, —comme les *confréries* et les autres sociétés pieuses; les *œuvres de bienfaisance* comme les *mutualités*, seront l'objet d'une attention spéciale de sa part; enfin les forces économiques, même les *caisses rurales*, les *sociétés coopératives d'achat* ou *de vente*, etc., auront toute sa solicitude. C'est par un tel groupement de toutes les forces vives de la nation que la Belgique a pu jusqu'ici triompher de l'esprit révolutionnaire et du socialisme; que les catholiques allemands ont vaincu le *chancelier de fer* et dernièrement encore toute l'Allemagne protestante.

Tel est, en un résumé bien pâle et bien incomplet, le remarquable discours de M. l'abbé E. Roy. L'éloge du talent de l'orateur n'est plus à faire. Forts de la conviction qu'il a portée chez nous, nous ne formulerons qu'un vœu: c'est que sa parole pénètre les âmes, y dissipe les ténèbres, et hâte le succès de cette œuvre grandiose et sainte!

A. M.

Un Monument

Le 4 juillet courant, à Champlain, petite ville de l'état de New-York a été inauguré le monument érigé à la mémoire de notre Champlain, le fondateur de Québec, au milieu d'une grande affluence de notabilités canadiennes et des Etats-Unis. La fête religieuse comme la démonstration civique ont été des succès.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Maison à louer, s'adresser à A. Gauvin.

—Chambres garnies à louer au No. 169, Avenue Provencher, St-Boniface.

—Mde O'Sullivan est revenu mercredi d'un voyage de deux semaines a Duluth

—M. Paul Renaud a pris possession de l'atelier de M. H. Leblanc lundi dernier, dans le block de l'Hotel Québec.

—J. B. Leclerc, marchand de tabac, cigares, pipes, articles de fumeurs, en gros et en détail, 15, Avenue Provencher, St-Boniface.

—Grand choix de cigares par boîtes de 25 ou 50 cigares, depuis $1,00 la boite à $15.00. Chez J.B Leclerc, 15, avenue Provencher, St-Boniface.

—M. Hormisdas Leblanc doit partir demain pour Somerset avec sa famille où il résibera à l'avenir. Nous souhaitons succès à M. Leblanc.

—Le R. P. Drummond, S. J. est à prêcher des retraites aux sœurs bénédictines à Duluth et autres endroits. Il sera de retour au Collège vers le 27 courant.

—M. le juge de comté Ryan a été complimenté par le barreau de Carman samedi dernier à l'occasion de ses vingt-cinq ans de magistrature.

—M. George Joyal a déménagé son atelier de barbier-coiffeur au rez-de-chaussée du magasin de liqueurs de MM. Lavoie et Cie., rue Dumouliu, St-Boniface.

—Dimanche dernier, dans l'après-midi, une forte tempête a dévasté les environs de Saint-Vital. La tempête était accompagnée de grêlons poussés par le vent,

—Les personnes qui auront des chambres à louer pour le temps de l'Exposition devront s'adresser à M, J. B. Leclerc, qui les fera annoncer sur le *Telegram* de Winnipeg.

—C'est entendu que lorsqu'il se glisse dans notre journal, des annonces de théâtre, nous n'en sommes point reponsables. Nous ne conseillons à personne d'aller dans les théâtres.

—La serie des noyades et des suicides continuent. Les cas sont trop nombrenx pour les noter tous. Malheureuses victimes de l'onde et des poisons, celles-ci bien criminelles, en outre !

—Melles Alice Laporte, Sophie Arial et Yvonne Pacaud, du couvent du St-Norbert ont obtenu avec distinction leur diplôme de musique. Elles étaien t les élèves de Melle A. Mathieu.

—Aux visiteurs de l,Exposition de Winnipeg pour 1907, qui voudront se procurer les meilleurs tabac et cigares ainsi qu'un choix de pipes. Une visite chez J. B. Leclerc au No 15, Ave Provencher, St-Bonsface.

—M. Gédéon Joyal a le plaisir et l'honneur d'informer ses amis et le public de St-Boniface qu'il a ouvert un salon de barbier, au No. 555, Arenue Taché, et les invite cordialement à bien vouloir l'honorer de leur clientèle.

—PERDU : Depuis la semaine dernière, à Lorette, un cheval blond, le front blanc, et perant à peu près 1200 livres. Une récompense de $5.00 sera donnée à celui qui le ramènera à M. Charwek, 444, rue King, Winnipeg.

—Un employé de la corporation de la cité de Winnipeg vient d'être condamné par le magistrat de police à subir son procès devant les jurés pour avoir, prétend-on, volé du ciment et pour avoir certifié un rôle de paye faux.

—Hier un commencement d'incendie s'est déclaré dans le salon de Barbier de M. Renaud, Bloc de l'Hotel Quebec. L'incendie a pris naissance par un poêle à l'huile. On a réussi à éteindre les flammes avant qu'il n'y ait de gros dommages.

—DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.—Perdu le 1er Juillet une jeune chienne English setter, blanche, les oreilles couleur d'orange ainsi que quelques marques sur le corps. La récompense ci-haut mentionnée sera payée pour toute information, Thos Johnson, Phone 2939, aux soins de G. F. & I. Galt, Rue Princesse, Winnipeg.

—Un homme a été trouvé mourant, samedi dernier, sur le chemin, près de la Baie St-Paul. Il est mort dimanche matin, sans avoir révélé son nom. Le coroner le Dr Lambert, de St-Boniface, n'a pas cru qu'une enquête fut nécessaire. D'après certaines marques, on croit que l'homme a dû s'échapper de quelque asile.

—Les dames qui s'en vont à Vancouver, pour assister à une convention des membres de l'association générale, des *Women Council*, ont été victimes, à Brandon, d'assez sérieux accident causée par la culbute d'un automobile et la frayeur des chevaux. On a dû transporter quelques-unes des victimes à l'hopital. On espère cependant que rien de plus fâcheux ne résultera de cet accident.

Chronique de la Province

STE ANNE DES CHENES

La neuvaine en l'honneur de la Bonne Ste Anne commencera le 17 juillet, et se terminera le 26 par le pélerinage annuel. Le diner se donnera dans les salles du couvent.

À la messe du pélerinage aura lieu l'ordination sacerdotale du Révérend Père Josaphat Magnan enfant de la Paroisse Ste Anne.

Le train ordinaire du C. N. R. laisse tous les jours la gare de Winnipeg à 4 h. P. M , et retourne le lendemain à 2 h. P. M., de sorte que les pélerins auront le temps d'entendre la messe du pélerinage et le sermon donné par un Père Jésuite du Collège de St Boniface où le jeune lévite a fait ses études classiques et pris ses dégrés universitaires. Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, nous avons vu avec plaisir flotter le pavillon Sacré-Cœur, qui, en dépit de l'opposition inexplicable faite dans certains milieux, deviendra le drapeau national des Canadiens Français, car lui seul répond complètement à nos aspirations nationales et religieuses.

—M. l'inspecteur Goulet était à Ste Anne la semaine dernière.

—Plusieurs élèves des couvents de Ste Anne, de Lorette et St François-Xavier sont à subir leur examen pour diplômes.

—M. A. Lacerte est à se construire une jolie résidence, en face de l'église.

—Nous avons eu une belle et bien pieuse procession du T. S. Sacrement Des reposoirs avaient été preparés à la croix du jubilé, et aux résidences de MM. Hébert et Benoit.

—Soixante pensionnaires ont suivi cette année les classes de notre couvent.

—Les grains, les légumes et le foin ont un besoin absolu de pluie.

—Le 22 courant, un grand pique-nique paroissial aura lieu à Ste-Anne des Chênes sur le terrain de M. Richer près de la gare du C. N. R.

Concours athlétiques, jonte de Base ball, courses de chevaux, tout au programme indique que nous aurons là une journée très amusante.

Dans la soirée, un grand banquet sera servi dans les salles de de l'Hôtel Bilodeau. L'on attend à Ste Anne, ce jour là, un bon contingent d'amis de St-Boniface et des paroisses environnantes.

SAINT-PIERRE-JOLYS.

Dans la nuit de samedi à dimanche, la foudre a frappé l'église de la paroisse. Elle a causé des dégats qui, heureusement ne sont pas aliés jusqu'à l'incendie. On estime ces dégats à environ 400 ou 500 piastres.

NAISSANCE

En cette ville le 8 courant, Madame L. E. Duguay, une fille.

The LIQUOR LICENSE ACT

The following applications to transfer Hotel Licenses have been received and will be considered by The Board of License Commissioners for License District No. 4, at the Office of the Chief License Inspector, on the thirty-first day of July A. D. 1907, at the hour of 8 P.M. Winnipeg.

Transfer of the License of the Woodbine Hotel, at Beuford, from A. Shatella to Soloman, Popper.

Transfer of the License of the Norwood Hotel, (St Boniface) fron, A. Martineau to J Levin & M. D. Lyons.

Transfer of The License of The St. George Hotel, from H. W. Norman to R. C Piper.

S. H DICKSON,
Chief License Inspector.

Dated at St. Boniface this 9th. day of July A.D. 1907.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LOLITA

NO 11

—

"Il nous est défendu d'aimer, "quelqu'un, fût-ce notre enfant, "plus que la vérité, plus que la "probité, plus que l'honneur."

Mme Emmeline Raymond.

VIII

Lolita s'avança vers le berceau de charmille que lui indiquait Clotilde. Les têtes des jeunes filles s'encadrèrent dans l'ouverture ; l'une dont l'éclat sombre était relevé par le rouge bruyant des pavots, l'autre toute blanche et rose avec un voile de gaze bleue, noué à la hâte sur ses tresses d'or.

Laquelle était la plus jolie ? on eût été embarrassé de le dire. Cependant, Emile qui écrivait sous la charmille, ne sembla pas éprouver d'hésitation ; son regard alla droit à Lolita.

Celle-ci se retira vivement, avec un coup d'œil de reproche à Clotilde.

—Bah ! dit l'incorrigible enfant, ne pensez pas que notre venue l'a t dérangé ; il aura cru voir des muses, voilà tout. Les poètes, c'est si commode, ils voient ce qu'ils veulent ! Et puis, croyez-vous le malheur bien grand si nous avons empêché quelques mauvais alexandrins de venir au jour ?

—Clotilde, répondit Lolita tout affligée, vous n'êtes pas méchante : pourquoi donc vous plaisez-vous à tourmenter ainsi votre pauvre cousin ?

—Parce que mon pauvre cousin m'agace...

—Mais vous savez qu'on lui a demandé des modifications à sa pièce ; il doit se hâter.

—Bah ! il est bien pressé de se faire siffler.

—Oh ! Clotilde, pouvez-vous parler ainsi?

Clotilde lâcha brusquement la main de son institutrice et se postant en face d'elle, les bras croisés :

—De bonne foi, dit-elle, vous lui croyez du talent ?

—Certainement ; pourquoi avez-vous l'air de trouver cela extraordinaire ?

—Quoi ; reprit Clotilde ; Emile que je connais depuis ma naissance, que je taquine depuis que j'ai l'âge de raison, qui m'a fait des cocottes de papier et des paniers de perles ; qui maintenant, me cueille des prunes et me tient mes écheveaux de soie ; Emile serait un poète, un vrai ?

—Mais, répondit en riant, Lolita, votre père que vous avez vu aussi depuis votre naissance, dans les plus menues circonstances de la vie intime, est bien un écrivain, un vrai, et du plus grand talent

—Oh ! un prosateur : quelle différence ! Mais un poète, jamais, voyez-vous, je ne me le serais figuré comme tout le monde, avec de la barbe, un monocle et un complet à carreaux. Non, c'est trop fort ! Et Clotilde riait de son franc rire, si communicatif que Lolita ne put s'empêcher de l'imiter. Elle reprit, pourtant ;

—Ce n'est point sur la barbe ou le gilet qu'il faut juger un poète, mais sur ses poésies. Ne trouvez-vous pas que ses vers sont beaux ?

—Madolo, fit Clotilde, d'un air grave, en abattant du bout de son ombrelle un pavot qui restait isolé au milieu de la pelouse, je n'ai pas l'enthousiasme aussi facile que vous ; ou, plutôt, j'aime tous les vers, les mauvais comme les bons ; cela fait toujours une petite musique agréable, *drine, drine, drine*, comme la sonnette du charbonnier qui passe en ce moment. N'est-ce pas que c'est gentil ?

Mais, quant à croire qu'Emile est un poète, voyez-vous, cela ne peut pas m'entrer dans la cervelle : il faudrait, sans vous offenser, que quelqu'un d'autre me le dit, car vous êtes trop bienveillante ; quelqu'un comme père, par exemple. Eh bien! père ne semble pas gober Emile (pardon de l'expression !) Il n'y a que vous, Madolo, qui y croyiez Vous savez que c'est votre faute si on le joue. Mon père l'a recommandé uniquement pour vous faire plaisir ; ainsi, gare à vous, s'il fait fiasco ! Ne me regardez pas avec de si grands yeux : j'aime bien Emile et je veux même vous confier, si cela peut vous faire plaisir, que je lui trouve les plus jolis yeux bleus du monde, sans faire tort aux vôtres. Quant à sa barbe, il n'y en a pas de pareille. Etes-vous contente ? Vous riez ? à la bonne heure ! Ah ! s'il était bon poète, il m'inspirerait la plus vive admiration ; mais je ne puis croire à son talent, c'est plus fort que moi. Enfin, nous verrons bien ce que le public dira.

Cela m'amusera d'aller a sa première Et puis, père m'a promis de me donner une robe de chez Laferrière pour cette grande occasion Ce sera en novembre. J'y ai déjà réfléchi : je choisisai de la gaze ponceau, poudrée d'or, avec des boutons-d'or, *en or*, dans mes cheveux. Cela fera valoir ma *beauté brune*, n'est-ce pas ? Quant à vous, Madolo, pour faire valoir votre beauté blonde, je vous ai choisi une robe de surah, du bleu céleste de vos yeux, pointillé d'argent, avec une touffe de bluets mêlés de muguets d'argent, dans vos cheveux.

—Comment ? s'écria Lolita.

—Chut ! Chut ! c'est père qui vous l'offrira et j'ai promis de ne pas vous le dire.

—Mes compliments sur votre promesse ! Mais j'irai donc à la première ?

—Quelle question ! Vous avez été à la peine, il est juste que vous soyez à l'honneur, si honneur il y a. S'il est sifflé, nous en serons quittes pour relever l'écran de notre loge et nous y aurons toujours gagné deux jolies toilettes Mais venez déjeuner : Joséphine nous fait des appels désespérés.

Le déjeuner était servi dans une salle à manger bien claire, donnant sur le jardin Quoique le service ne brillât ni par l'élégance ni par le comfort, car la quantité des porcelaines et des cristaux n'était pas supérieure à la qualité, les convives se mirent à table avec plaisir. L'air pur de Fontainebleau avait déjà aiguisé leur appétit ; puis, ce jardin à demi négligé qu'envahissaient les mousses et les herbes folles, était un agréable coup d'œil aux rayons du soleil levant. Aussi, Mlle Anne fut-elle gaie à regretter la somptueuse salle à manger du boulevard de Courcelles.

Clotilde, après avoir bu son chocolat jusqu'à la dernière goutte et dévoré trois croissants, à la grande joie de son père et de sa tante, s'écria :

—Mesdames et messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer une énigme : Quel est le bipède le plus paresseux, le plus maussade et le plus muet de la création ?

On chercha d'abord, puis on répondit. Les opinions varièrent du pingouin à l'orgue, quoique, à vrai dire, ni l'un ni l'autre ne soient muets.

—Vous n'y êtes pas, fit Clotilde : cet affreux bipède, ajouta-t-elle, en dirigeant un doigt vers Emile, c'est le poète ! Puis elle s'enfuit laissant tout le monde souriant, même sa victime, trop accoutumée à de semblables compliments pour s'en émouvoir.

Les journées s'écoulèrent rapidement dans la petite maison de la rue Saint-Louis. Tous les matins, profitant du voisinage du manège Lizard, Clotilde sortait à cheval avec son père. Elle montait avec grâce. lui, sans être un centaure, avait fort belle tenue. Pendant ce temps, Mlle Anne surveillait le ménage. Emile corrigeait sa pièce, tout en jetant des regards furtifs à travers la persienne, pour épier les allées et venues de Lolita qui cueillait des fleurs dans le jardin. Les après diners se passaient en promenades dans cette admirable forêt, si variée et si séduisante qu'elle plaît même aux voyageurs qui ont vu les merveilles des deux mondes. Combien devait-elle charmer nos Parisiens!

Un jour, on poussa jusqu'à Barbizon. On déjeuna à l'auberge du père Ganne et l'on s'amusa à regarder toutes les peintures *murales* de l'établissement. Clotilde voulut absolument copier sur son carnet la complainte de Barbizon.

Au départ, le temps était si beau, l'air si pur, qu'on résolut de revenir à pied. La voiture fut renvoyée. Clotilde qui avait attaché à son chapeau une touffe de fleurs de genêt, partit la première, frappant les herbes du sentier avec une baguette de genévrier, cueillie par Emile, tandis qu'elle chantait de toute sa voix.

Deux rochers avec trois chênes,
Trois chên's avec deux rochers,
Des chênes tout banc'roch's et
Des rochers qui font la chaine :
Quels jolis horizons ont
Les peintres de Barbizons !

On la suivait en riant, joyeux de ses enfantillages qui prouvaient le retour à la santé. Ses joues mates avaient pris un ton chaud ; ses grands yeux noirs flamboyaient dans la pénombre des futaies ; ses lèvres rouges semblaient des rubis, lorsqu'elle dit, en se tournant vers Emile :

—Mon cher, quand tu feras des vers comme ça, je te promets la célébrité.

On arrivait à une clairière ; Mlle Anne, dont le pas se faisait un peu lourd, proposa de s'y arrêter. Emile, toujours obligeant, lui organisa un siège avec des feuilles de fougère, tandis que Clotilde et son père s'enfonçaient dans le taillis, l'une en quête d'un bouquet, l'autre à la recherche des champignons, ce qui faisait frémir sa sœur qui se défiait de ses connaissances en histoire naturelle et envoyait régulièrement les cryptogames à la boite aux ordures, sous les prétextes les plus divers.

La bonne demoiselle se trouva si bien sur son lit de fougère qu'elle s'y assoupit peu à peu.

Lolita avait tiré de sa poche une dentelle au crochet qu'elle faisait courir entre ses doigts tout en regardant avec délices autour d'elle. Qu'on était donc bien dans ce coin de forêt ! quelle pureté d'air, quelles senteurs exquises et vivifiantes ! La jeune institutrice se trouvait bien aussi de Fontainebleau. Sa beauté fine et délicate y prenait un éclat qui la rehaussait : sous son petit chapeau de paille noire, elle semblait la plus gracieuse et la plus fraîche des fleurs. C'est ce que lui dit Emile en s'approchant d'elle ; puis il ajouta, baissant la voix, à cause de Mlle Anne :

—Seriez-vous assez bonne, mademoiselle, pour écouter un acte de ma pièce, et m'en dire votre avis ?

—Très volontiers, répondit-elle, ce sera un vrai plaisir pour moi. J'aime beaucoup vos vers, et je crois que je les trouverai plus beaux encore en forêt.

Ils s'éloignèrent un peu, de crainte de réveiller la dormeuse. Les branches sèches craquaient sous leurs pieds ; les rameaux des grands hêtres formaient au-dessus de leur tête un berceau sombre que traversaient, comme des flèches d'or, les rayons du soleil couchant.

Ils s'assirent sur les racines moussues d'un vieux chêne ; elle, pensive, remuant doucement du bout de son ombrelle les feuilles accumulées en tapis épais ; lui, timide, commençant d'une voix troublée qui s'affermissait à mesure, sous l'intensité du sentiment.

(A suivre)

—Les assises judiciaires sont ouvertes à Winnipeg. Chacun à le loisir d'expliquer son cas.